

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rapport 2015

> Synthèse de l'acte 1 de l'Agenda 21
de la Ville du Bouscat 2012/2015



Sommaire

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2015

Introduction	59
- Retour sur l'Agenda 21 de la Ville du Bouscat	
Bilan des 3 années d'actions	60
- Objectifs et bilan de l'Axe 1	
- Objectifs et bilan de l'Axe 2	
- Objectifs et bilan de l'Axe 3	
- Objectifs et bilan de l'Axe 4	
Conclusion	70
- Vers l'acte 2 de l'Agenda 21 pour 2016- 2020	



RETOUR SUR L'AGENDA 21 BOUSCATAIS

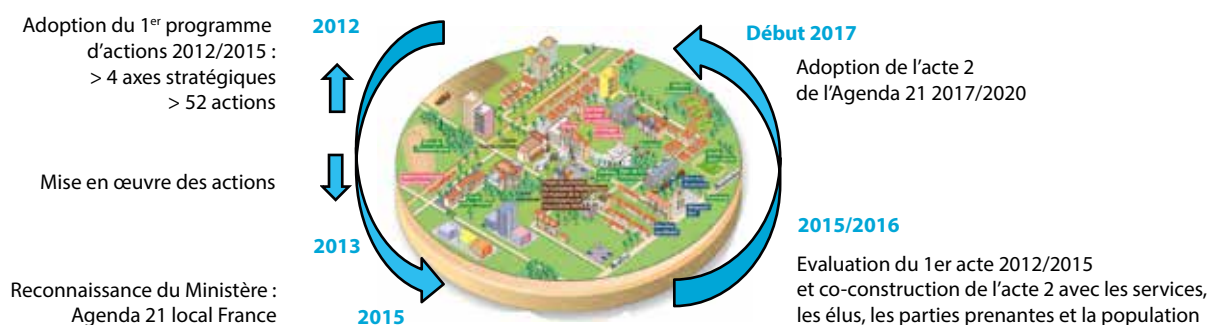
L'Agenda 21, ou programme d'actions pour le XXI^e siècle, constitue la traduction locale d'un engagement mondial en faveur du Développement durable initié lors de la conférence des Nations Unies de Rio en 1992. Cet outil stratégique vise à répondre, de façon concomitante et cohérente aux 5 finalités du Développement durable :

- > Lutte contre le changement climatique
- > Préservation de la Biodiversité, des milieux et des ressources
- > Épanouissement des êtres humains
- > Cohésion sociale et solidarités entre territoires et entre générations
- > Dynamique de développement selon des modes de production et de consommations responsables

L'Agenda 21 est une démarche volontaire, articulée autour de 5 éléments fondateurs :

- > Transversalité de la démarche
- > Participation des acteurs du territoire
- > Organisation du pilotage
- > Stratégie d'amélioration continue
- > Évaluation partagée

Depuis 2010, la Ville du Bouscat s'est engagée dans cette démarche avec pour objectif de doter la commune d'une politique en faveur du Développement durable. Cet outil à destination des services de la Mairie et en direction des citoyens et acteurs du territoire, a impliqué, dès son élaboration, un travail collectif et participatif. Ainsi, un premier programme d'actions 2012/2015 a été adopté en Conseil Municipal en avril 2012.



2015, BILAN DU 1^{er} PROGRAMME

Année d'évaluation, 2015 est une étape clé qui permet de dresser un premier bilan des actions mises en place depuis 3 ans, des projets réalisés ou en cours de réalisation. Cette phase pose également les jalons du deuxième acte de l'Agenda 21 pour 2016/2020 en dessinant les contours des futures orientations stratégiques.

Le rapport de Développement durable 2015 est élaboré à partir des évaluations menées auprès des services municipaux et des élus au regard des fiches actions et des indicateurs de suivi et de résultats. Il se présente sous la forme d'une compilation synthétique des 3 rapports de Développement durable élaborés chaque année à partir des 542 indicateurs du programme.

3 ANS DE PROGRAMME, 3 ANS D' ACTIONS

Le programme défini par la ville du Bouscat s'est construit autour d'une volonté forte de rendre l'Agenda 21 lisible et accessible, « à portée de main ». Le cadre stratégique comprend 4 orientations, déclinées en 17 objectifs qui répondent à la fois aux enjeux propres du Bouscat et aux finalités du Développement durable :

- Axe 1 : Une ville qui améliore durablement son cadre de vie
- Axe 2 : Une ville qui favorise le lien, les échanges et la solidarité
- Axe 3 : Une ville qui développe une vie économique responsable
- Axe 4 : Une ville qui encourage l'implication de tous et les coopérations

Le premier programme d'actions adopté en avril 2012 comporte au total 52 actions. En 3 ans de démarche, 47 actions ont été réalisées ou sont en cours de réalisation.

QUELQUES CHIFFRES CLEFS 2012/2015

20 % de produits bio en restauration collective

100 % des sites municipaux engagés en nettoyage écologique

700 m² de Jardins Partagés aménagés

300 personnes à la soirée A21 sur le gaspillage alimentaire

3,36 km de linéaire cyclable

28 actions votées pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre

100 % d'éclairage en Led sur La Source

24 agents ayant suivi une formation à l'accueil de personnes handicapées

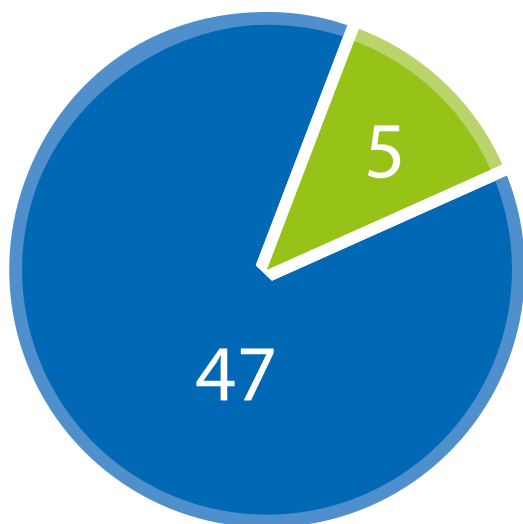
8 boîtes à lire installées sur la Ville

1 service Transport à la demande mis en place pour les seniors

près de 30 000 participants aux événements DD (FDJ, SEDD, Bois) sur 3 ans

et 1 Maison de la vie écocitoyenne qui a ouvert ses portes en décembre 2015.

NOMBRE D' ACTIONS ENGAGÉES ET NON ENGAGÉES DE L'ACTE 1



■ Actions engagées
■ Actions non engagées

LES 5 ACTIONS NON ENGAGÉES

> Action 1

Mettre en place un plan de déplacement d'administration

> Action 14

Améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments communaux

> Action 17

Reconversion des quartiers Est en quartiers durables

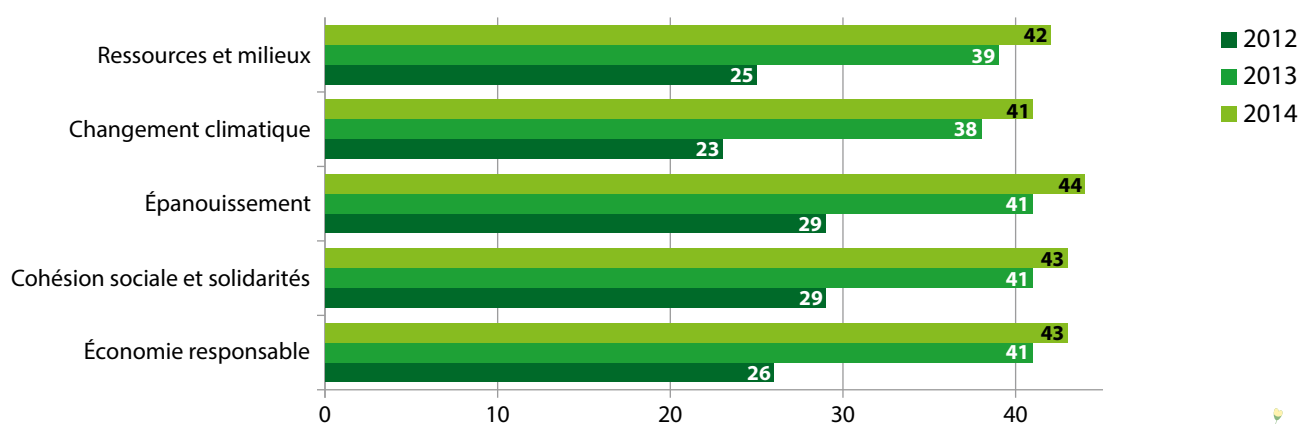
> Action 24

Lutte contre la précarité énergétique

> Action 36

Sensibiliser les entreprises et commerces au Développement durable

NOMBRE D' ACTIONS RÉALISÉES DEPUIS 2012 AU REGARD DES 5 FINALITÉS DU DD



AXE 1

UNE VILLE QUI AMÉLIORE DURABLEMENT SON CADRE DE VIE

L'AXE 1, C'EST :

20 actions

dont 9 actions coup de cœur

et 5 actions phares

3 ANS D' ACTIONS, CHIFFRES CLEFS

8% d'économie d'énergie réalisée sur l'éclairage public entre 2012 et 2014

100 % des chantiers engagés dans une démarche de chantier propre

20 % de produits bio dans la restauration collective

7 espèces amphibiens et reptiles protégés et recensés au bois

1 labellisation du Bois du Bouscat en refuge LPO (Ligue de protection des oiseaux)

420 kits d'eau distribués à la population

LES 6 OBJECTIFS DE L'AXE 1

- Préserver la biodiversité et la nature dans la ville
- Réduire les consommations et préserver les ressources
- Diversifier les modes de déplacement
- Penser un environnement respectueux de la santé
- Accompagner les mutations de la ville par un aménagement durable
- Développer les pratiques de jardinage et de maraîchage

BILAN DE L'AXE 1

> DES RÉSULTATS ATTEINTS

Le nettoyage écologique

La Mairie a engagé la refonte des pratiques de nettoyage de ses bâtiments dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'air intérieur. La sensibilisation des 180 agents concernés, le diagnostic de sites et l'inventaire des produits utilisés ont conduit à élaborer un nouveau marché public de nettoyage écologique.

Les économies d'eau et d'énergie

La ville s'est dotée d'un outil de suivi des consommations de fluides sur l'ensemble des bâtiments communaux et de télé relève des compteurs d'eau. Cela a permis de mettre en œuvre un plan d'action pluri annuel qui définit des préconisations en terme d'entretien et amélioration du patrimoine bâti. La mise en œuvre concrète en 2015 sur la piscine d'un dispositif d'économie d'eau et de réduction des calories nécessaires au chauffage de l'eau des bassins permettra des économies concrètes à hauteur de 486 MWh de chauffage/an et 10 400 m³ d'eau potable.

La lutte contre le bruit

Élaboré en partenariat avec Bordeaux Métropole, ce plan a permis de dresser un diagnostic et une première cartographie des ambiances sonores du territoire. 9 % de la population est exposée à un bruit dit gênant de jour. Des actions concrètes ont été engagées telles que le renforcement de l'isolation phonique des bâtiments publics ou le contrôle sonore des véhicules les plus bruyants.

Les projets Nature partagés

Avec 700 m² de jardins partagés aménagés, un site de plantation dédié au Conservatoire Régional du Végétal, un rucher associatif, la Ville propose une offre en espaces partagés, de production et de lien social, tout en développant des outils pédagogiques de sensibilisation du public à la biodiversité.



> DES PROJETS PHARES

L'ouverture du Bois du Bouscat

Ouvert depuis juin 2013, il a accueilli plus de 2500 visiteurs sur le programme d'animations. C'est un lieu à portée pédagogique sur le thème de la biodiversité en ville. Le bois est géré de façon écologique, dans le respect d'un plan de gestion dont l'élaboration a permis l'obtention de subvention de l'union européenne à hauteur de 50 % du coût d'aménagement.

Le bilan carbone de la Mairie

Un bilan carbone « patrimoine et services » de la Ville a été réalisé en 2013 par les services accompagnés d'un bureau d'études spécialisé. Un programme d'action 2014/2020 a été adopté en Conseil municipal du 1er juillet 2014: 28 actions ont été identifiées sur les 4 principaux postes d'émissions de gaz à effet de serre.

Le plan cyclable

Dans le cadre d'un partenariat avec Bordeaux métropole et l'association Vélocité, plusieurs aménagements ont été réalisés: quartiers apaisés, itinéraires malins, « chaucidou », 58 « tourne à droite » et la voie verte Boulevard Lyautey.

> L'AGENDA 21 VU PAR LES SERVICES MUNICIPAUX

Le Service petite enfance

Les crèches accueillent un public particulièrement exposé et vulnérable. Garantir une bonne qualité de l'air intérieur et une alimentation saine et responsable pour protéger la santé des enfants, des familles et du personnel, relève de notre responsabilité. Depuis plusieurs années, une réelle prise de conscience s'est installée et les pratiques ont changé dans le service. Se développent, par exemple, l'envie de cultiver des mini-potagers et les ateliers pédagogiques autour du recyclage.

Le Pôle Développement durable

La sensibilisation du public à l'éco-citoyenneté n'est pas une action spectaculaire mais un travail sur le long terme. Depuis 3 ans, les différents dispositifs tels que l'Espace Info Energie, les Ambassadeurs du vélo, les Ambassadeurs du tri et de la prévention des déchets, présents sous forme de permanence ou lors d'animations, apportent un nouveau service à la population.

Le Service Espaces Verts

Nombre de pratiques se sont généralisées, voire banalisées, telles les nouvelles modalités de traitement sans produits phytosanitaires pour les espaces verts et les parcs, le remplacement des espaces fleuris par des plantes vivaces peu consommatrices d'eau potable.

LES ACTIONS NON ENGAGÉES DE L'AXE 1 : 3 ACTIONS

> ACTION 11

Mettre en place un Plan de Déplacement d'Administration (PDA)

Des actions en lien avec l'éco mobilité quand même réalisées et report du PDA à 2017.

> ACTION 14

Améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments communaux

Action engagée à travers la démarche de nettoyage écologique et report par le gouvernement de la réglementation à mettre en place.

> ACTION 17

Reconversion des quartiers Est en quartiers durables

Action partiellement engagée à travers le projet d'équipement Eco-crèche qui viendra s'installer au cœur du quartier.

AXE 2

UNE VILLE QUI FAVORISE LE LIEN, LES ÉCHANGES ET LA SOLIDARITÉ

L'AXE 2, C'EST :

10 actions dont
6 actions coup de cœur
et 3 actions phares

3 ANS D' ACTIONS, CHIFFRES CLEFS

49 agents ayant suivi des formations en lien avec l'accueil de personnes handicapées

Plus de 185 personnes ont utilisé le dispositif « une place achetée = une place offerte » à la saison culturelle

34 % de financement de la caisse d'allocation familiale sur la CTG (convention territoriale globale) dédié aux actions A21 en 2013

3 000 verres réutilisables mis à disposition sur les manifestations

LES 4 OBJECTIFS DE L'AXE 2

- Lutter contre l'isolement et la précarité
- Développer la mixité intergénérationnelle et sociale
- Favoriser l'accessibilité de tous aux services
- Inscrire le Développement durable dans l'animation de la ville

BILAN DE L'AXE 2

> DES RÉSULTATS ATTEINTS

L'accessibilité des bâtiments

Les trois années passées ont permis d'améliorer très sensiblement les capacités d'accueil des personnes handicapées. Des formations pu être dispensées auprès des agents d'accueil. Des dispositifs mobiles ont été achetés afin de permettre un meilleur accès aux manifestations communales (tapis de circulation pour les fauteuils, boucle magnétique portative pour les malentendants). Le pourcentage d'accessibilité des bâtiments a progressé de 36 % en 2009, à 62 % aujourd'hui. De plus, la ville s'engage au travers de son agenda d'accessibilité programmée à obtenir d'ici 9 ans un taux d'accessibilité de l'ensemble de bâtiments de 96 %.

La Culture pour tous

À travers des actions « hors les murs » portées par la Médiathèque, le portage de livre à domicile, des ateliers d'écriture en direction du public adultes ou de public en situation de handicap, les rencontres scolaires organisées dans le cadre du Salon du livre jeunesse ou lors des Temps Educatifs Municipaux, la culture va à la rencontre de tous les publics du territoire.

Le Conseil de la Vie Associative

Par délibération du 16 décembre 2014, le Conseil municipal a validé la création de cette nouvelle instance. Organe consultatif et représentatif du monde associatif, le CVA, concrétise la dynamique associative développée sur la commune.

L'éco-responsabilité des manifestations

La Ville du Bouscat porte de nombreuses manifestations qui participent à l'animation de la commune. Afin de s'inscrire dans une démarche d'exemplarité, diverses actions ont été mises en œuvre sur les événements municipaux telles que la mise à disposition de verres réutilisables, le tri des déchets, l'accessibilité, la dématérialisation d'outils de communication et le développement d'animations intergénérationnelles.



> DES PROJETS PHARES

Les boîtes à lire

Le principe est de redonner une seconde vie à des livres qui seraient détruits parce que, vieux, obsolètes ou déjà lus. Très vite adoptée par les Bouscatais, cette initiative s'est concrétisée par l'installation de 4 boîtes, dont le suivi est géré par les associations bouscataises; 4 nouvelles boîtes sont prévues début 2016.

La Création du Pôle Senior

La Mairie poursuit des actions déjà engagées auprès des personnes fragiles et dépendantes. Ainsi en 2013, la ville crée un Pôle de coordination Senior et dépendance. Depuis, une nouvelle organisation des services se met en place, à travers notamment: la refonte du service d'aide à domicile et des tarifs du portage de repas; les nouveaux services proposés tels que le transport à la demande; une nouvelle dynamique d'animation telle la participation à l'opération nationale de la Semaine Bleue et la poursuite d'une démarche qualité en partenariat avec le réseau départemental d'aide à domicile de la Gironde.

> L'AGENDA 21 VU PAR LES SERVICES MUNICIPAUX

Le Pôle Médiathèque et Archives

Le service a participé de manière active au Plan d'Eco-Responsabilité interne; les agents référents ont suivi les réunions animées par le pôle Développement durable. L'engagement des membres de l'équipe s'est également traduit au quotidien dans le cadre de leurs pratiques professionnelles (suivi des ressources du service afin de limiter le gaspillage, dématérialisation des courriers aux usagers, etc.). La préparation des collections de la Source a également été l'occasion pour l'équipe d'être sensibilisée aux questions de développement durable.

Le Pôle Culture/Association et Animations

Depuis la mise en place de la démarche Agenda 21 au Bouscat, le service Culture-Animation-Association a intégré différents changements dans son quotidien. Ces changements au fil des années, sont devenus des automatismes. Plus la peine de s'interroger sur la pertinence de proposer aux visiteurs des animations de la ville sans gobelets réutilisables. Les cocktails offerts par la ville ont également évolué: plus de bouteilles et de verres en plastique, du vin et des produits locaux, des jus de fruits bio et bien sûr le tri des déchets.

LES ACTIONS NON ENGAGÉES DE L'AXE 2: 1 ACTION

> ACTION 24

Lutte contre la précarité énergétique

Action non engagée au-delà du dispositif Fond de Solidarité pour le Logement (FSL) qui a été par ailleurs conforté.



AXE 3

UNE VILLE QUI DÉVELOPPE UNE VIE ÉCONOMIQUE RESPONSABLE

L'AXE 3, C'EST :

8 actions dont
4 actions coup de cœur
et 2 actions phares

3 ANS D' ACTIONS, CHIFFRES CLEFS

Politique d'achat durable à la mairie :
200 000 € consacrés
au nouveau marché de nettoyage
écologique

9 bornes de récupération de textile

Plus de 1 000 tonnes de déchets
verts collectés en porte à porte
par les services techniques en 3 ans

300 composteurs distribués
en 2015

12 bornes de collecte de piles
installées

LES 4 OBJECTIFS DE L'AXE 3

- Favoriser l'insertion et l'emploi des publics fragiles
- Promouvoir les activités économiques durables
- Soutenir la consommation responsable
- Mieux gérer les déchets

BILAN DE L'AXE 3

> DES RÉSULTATS ATTEINTS

La gestion des déchets

Avec la mise en place de la collecte des déchets verts en sacs réutilisables, la distribution de composteurs, l'installation de 9 bornes de collectes pour textile, 10 nouveaux espaces pour le verre et 12 pour les piles, la mise en place d'une charte des chantiers propres, la Mairie renforce, chaque année, ses actions spécifiques en faveur de la gestion des déchets et leur suivi (indicateurs de tonnage et géo référencement des poubelles).

L'économie collaborative

En 2015, 250 m² d'espaces de « co-working » ont été aménagés. Également appelé « tiers lieu », ces nouveaux lieux de vie professionnelle répondent à de nouveaux besoins, de nouveaux modes de travail qui permettent de partager et mutualiser des espaces, des équipements, des services et des savoirs. En mettant à disposition cet équipement et en créant un service Économie Entreprises et Emploi, la Ville du Bouscat soutient l'offre économique sur la commune.



> DES PROJETS PHARES

Les achats durables

La Mairie a mis en place un critère Développement durable dans toutes ses procédures de marché public et a travaillé certains marchés de façon plus particulièrement exemplaire. En 2014, un groupement de commande a été lancé concernant l'acquisition et la maintenance de l'ensemble du matériel numérique pour les écoles avec 6 communes de la Métropole.

> L'AGENDA 21 VU PAR LES SERVICES MUNICIPAUX

Le Pôle Développement durable

Inciter les Bouscatais à faire évoluer leurs habitudes de consommation a été un des objectifs prioritaires des événements et animations portés par le Pôle et les services de la Ville. Ainsi, lors de la Semaine du Développement durable, depuis 3 ans, le thème de la consommation responsable a été décliné dans les accueils de loisirs autour d'ateliers, pendant la soirée Agenda 21, ou dans les animations proposées dans les restaurants scolaires avec la dégustation de fruits et légumes frais, ou enfin dans les résidences autonomes avec la sensibilisation au commerce équitable.



AXE 4

UNE VILLE QUI ENCOURAGE L'IMPLICATION DE TOUS ET LES COOPÉRATIONS

L'AXE 4, C'EST :

12 actions dont

7 actions coup de cœur

et 2 actions phares

3 ANS D' ACTIONS, CHIFFRES CLEFS

2 villes jumelées avec la Ville du Bouscat

105 jours de formation au Développement durable

500 guides éco gestes distribués aux agents

95 % des agents de la collectivité couverts par le contrat groupe prévoyance

LES 3 OBJECTIFS DE L'AXE 4

- Affirmer l'exemplarité de la collectivité
- Éduquer au Développement durable et à l'éco-citoyenneté
- Innover dans la participation et la gouvernance

BILAN DE L'AXE 4

> DES RÉSULTATS ATTEINTS

Le management et la performance

La collectivité s'inscrit dans la recherche d'amélioration de la qualité de service et l'efficacité de ses politiques publiques. Un comité de direction aborde de façon transversale et partagée l'action des services; une charte de valeurs internes engage chaque agent sur ses méthodes de travail; des séminaires et formation contribuent à renforcer l'approche managériale et un schéma directeur de l'informatique développe des outils de travail adaptés aux besoins.

La gestion des déchets en restauration collective

Le marché de restauration collective conclu avec la société ELIOR en 2013 a consacré une part conséquente au Développement durable. Avec le recyclage des barquettes plastiques utilisées pour le transport des repas, une étape importante a été franchie en 2015. En effet, les précédents contenants étaient jusqu'alors jetés et incinérés. En 6 mois, 1,4 tonne de barquettes ont été collectées et valorisées, soit plus de 700 kg de pétrole brut économisés!

L'action sociale au sein de la collectivité

L'adhésion de la Mairie au Comité National d'Action Sociale pour le personnel et les retraités de la Ville du Bouscat et son CCAS, a permis de mettre en œuvre une action sociale de qualité en améliorant les conditions de vie des agents (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs...). Par exemple, en 2015, ce sont 15 000 € de prêts mis à disposition et 10 800 € d'aides à la rentrée scolaire accordées.

> DES PROJETS PHARES

Le Plan d'Eco-Responsabilité interne

Affirmer l'exemplarité de la Mairie au regard des enjeux de Développement durable tel est l'objectif de cette action phare de l'Agenda 21. Suite à une sensibilisation de l'ensemble des agents réalisée en 2010, la Mairie a mis en place un plan d'écoresponsabilité qui vise à améliorer les pratiques internes. Un groupe d'agents volontaires a travaillé sur un programme d'actions qui vise la réduction des déchets, les économies d'énergie et d'eau et l'écomobilité.



L'ouverture de La Source

Médiathèque et Maison de la Vie Écocitoyenne (MVE) et Maison de la Vie Associative: ce projet culturel, vise au-delà du service apporté, à développer l'implication de tous dans les nouveaux enjeux de société qui sont les nôtres. La MVE, a pour objectif d'être un lieu de facilitation à de nouvelles formes de citoyenneté ancrées dans le Développement durable.

L'écocitoyenneté

L'Agenda 21 se construit pour et par les Bouscatais. Pour rendre opérationnel son projet de territoire durable, la Ville soutient et accompagne la dynamique écocitoyenne. Elle se traduit par des actions concrètes menées avec le tissu associatif et à travers des événements phares, tels que la Fête des Jardins, la Semaine Européenne du Développement durable et l'ouverture en 2015 de la Maison de la vie écocitoyenne.

> L'AGENDA 21 VU PAR LES SERVICES MUNICIPAUX

Le Service animation

La création de l'Agenda 21 à réinterroger les équipes sur les pratiques internes. Chaque année, de nouvelles actions sont mises en place autour du développement durable et en direction des enfants et des jeunes telles que:

La coordination de la thématique DD proposée sur les temps éducatifs municipaux, autour de la création de jeux et de contes sur le recyclage et le DD; la projection documentaire et débat; la création d'affiches de sensibilisation sur les thèmes de la flore et la faune, du tri sélectif et de la pollution et la création artistique pour redonner une seconde vie à des objets obsolètes.

Les éco-déplacements: l'utilisation des moyens de transport en commun (bus de ville) et des tramways est en place depuis janvier 2012. Comme pour l'ALSH Les Ecus, les ALSH La Chêneraie et Jean-Jaurès primaire ont développé en 2015, les déplacements en trottinettes.

Le Bureau Information Jeunesse

En 2015, le BIJ a proposé plusieurs temps et outils pédagogiques sur la COP 21 à destination des jeunes et des enfants. Cette démarche, mise en place en partenariat avec le Pôle développement durable, a permis de sensibiliser un large public (6-25 ans).

Service formation de la Direction des ressources humaines

Durant ces trois dernières années, ce sont plus de 370 agents qui ont participé à un stage ou à un temps de sensibilisation en lien avec les orientations de l'Agenda 21 (éco-conduite, nettoyage écologique des locaux, tri des déchets dans les écoles, gestion différenciée des espaces verts...). Le nouveau plan triennal de formation a prévu dans ses objectifs prioritaires l'intégration de formation au Développement durable selon les métiers et services, et l'accompagnement du 2^{ème} acte de l'Agenda 21 par une nouvelle sensibilisation des agents de la collectivité.

LES ACTIONS NON ENGAGÉES DE L'AXE 4: 1 ACTION

> ACTION 52

Mettre en place un dispositif de mesure du changement en faveur du développement durable

Report de la mise en place, dans la perspective d'un partenariat avec Bordeaux Métropole.



VERS L'ACTE 2 DE L'AGENDA 21 POUR 2017 - 2020

Le 1er programme d'actions a permis d'agir de manière transversale sur les différentes finalités du développement durable. Le bilan interne présenté dans ce rapport de façon succincte oriente le futur acte 2 et dresse les éléments de cadrage stratégique sur :

- > Le mode de gouvernance de l'Agenda 21 : programme d'actions recentré et pilotage élargi ;
- > Les champs à investir : renforcement des dimensions sociales, économiques et tournées vers la jeunesse ;
- > La mobilisation de tous : développement de l'animation, notamment autour de la Maison de la Vie éco-citoyenne ;
- > L'engagement en faveur de la **responsabilité sociétale (RSO)** : positionner la Ville en tant qu'acteur de la société et démontrer comment elle investit les champs du développement durable et de la responsabilité sociale, dans une approche de transparence et de gouvernance participative.

L'évaluation va se poursuivre en 2016 pour associer toutes les parties prenantes du territoire : élus, citoyens, acteurs locaux, partenaires extérieurs et tous les agents de la Ville. Des ateliers, enquêtes, séminaires permettront d'échanger et de co-construction le programme qui confirmera l'intégration des enjeux du Développement durable dans l'action municipale pour 2017 – 2020.







**LE BOUSCAT
BORDEAUX
MÉTROPOLE**